



AU BOULOT !!!!!



La direction passe en force en imposant aux salariés **d'effectuer des heures supplémentaires obligatoires sur des journées de RTT, SAMEDI, ECT...**

La CGT est totalement opposée à cette dictature !!!

De plus notre direction balaye systématiquement toutes nos propositions ne voulant jamais rien négocier et rompt ainsi le dialogue social.

TOUT POUR EUX, RIEN POUR VOUS !!!!!!!

Afin de protéger les salariés qui ne souhaitent pas se soumettre à ce genre de pratique, et pour ceux qui ne peuvent pas venir travailler pendant ces heures supplémentaires obligatoires la CGT appelle à la GREVE sur ces jours concernés. (Voir ci-dessous).

MONTAGE et LOGISTIQUE

- Vendredi 29 Janvier 2021 - 13h-21h
- Vendredi 5 février 2021 – 13h – 21h
- Vendredi 12 février 2021 – 21h -05h

USINAGE

- Vendredi 29/01 (Sem 4) : Poste 3x8 Nuit + Nuit fixe Fonte - 21h-5h
- Samedi 30/01 (Sem 4) : Poste 2x8 matin + 3x8 matin - 5h-13h
- Vendredi 05/02 (Sem 5) : Nuit fixe Fonte - 16h-00h (HS 21h20-0h)
- Samedi 06/02 (Sem 5) : Poste 2x8 matin + 3x8 matin - 5h-13h
- Vendredi 12/02 (Sem 5) :
 - Nuit fixe Fonte => 16h-00h (HS 21h20-0h)
 - Nuit fixe Acier => 21h-5h
- Personnel Production en horaire journée : un poste supplémentaire obligatoire soit sur vendredi RTT ou samedi Matin à définir par le RUTE du secteur pour compléter les équipes.
- Staff Usinage : organisation des présences obligatoire sera défini par le chef de service pour assurer l'assistance de production nécessaire au weekend.

Autres services

- Chaque service sera concerné, selon l'organisation interne du service, par une présence obligatoire à une des dates ci-dessus.
-

La CGT.

Le 25 janvier 2021